

ATLAS TERRITORIAL DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

**RÉGION
SUD**

PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



ÉTUDIANTS

APPRENTIS

STAGIAIRES

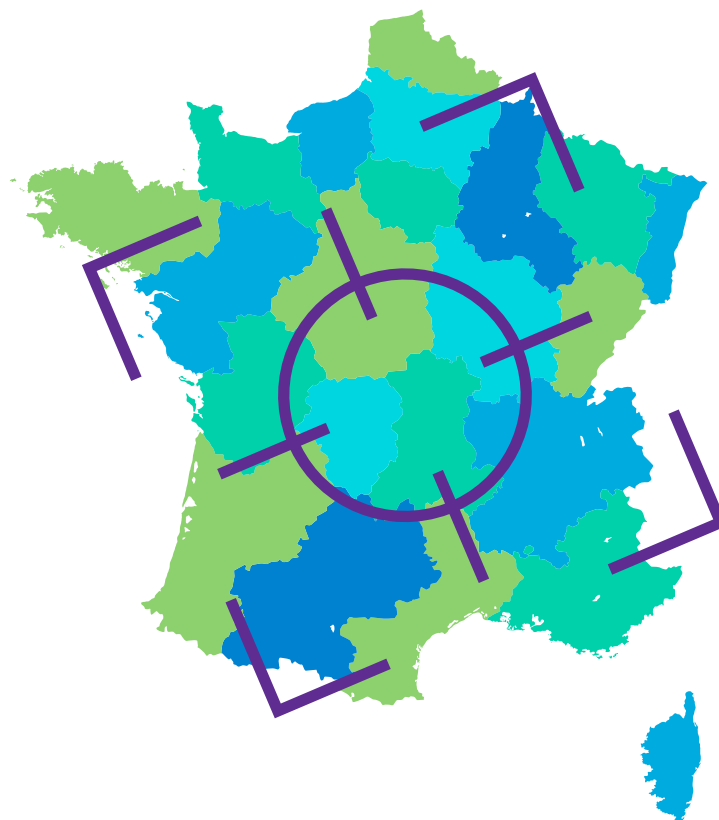
CHERCHEURS

ÉLÈVES
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

PERSONNELS
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

RAPPORT - OCTOBRE 2020

{ Focus Régions }



La mobilité européenne et internationale des étudiants, des chercheurs, mais également des élèves de la formation professionnelle, est essentielle pour l'attractivité économique, la compétitivité de l'économie, la qualité de la recherche, la notoriété des systèmes d'enseignement supérieur et favorise la réussite des étudiants et des élèves.

Par sa politique partenariale et internationale ainsi que par son histoire ou sa position géographique, chaque région se distingue par des caractéristiques de mobilité internationale qui lui sont propres.

Ce focus régional est extrait de l'*Atlas Territorial de la Mobilité Européenne et Internationale*, publié en octobre 2020, par l'Agence Erasmus+ Education / formation, Régions de France et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

La présentation de chacun des trois partenaires, le détail de la méthodologie, le descriptif des sources de données et de leurs champs respectifs, sont explicités en introduction du rapport complet (cf. p. 11 à 20).

Quatre sources de données complémentaires sont présentes : les données de l'ISU-UNESCO, les données du MESRI-SIES, les données du programme européen Erasmus + ainsi que les résultats de la deuxième vague d'enquête concernant les politiques régionales en matière de mobilité internationale menée auprès des Régions par Régions de France.

Par ailleurs, ce focus régional a été complété d'une analyse des sites Internet et des documents de planification des collectivités (SRESRI, SRDEI,...). Des entretiens qualitatifs ont également été menés auprès de référents de certaines collectivités afin de contextualiser les données et apporter des éclairages complémentaires.

Enfin, quelques exemples de projets ou de dispositifs emblématiques financés par la Région et par le programme Erasmus + sont présentés à titre d'illustration.



La région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur a accueilli 17 300 étudiants en mobilité internationale en 2018-2019.

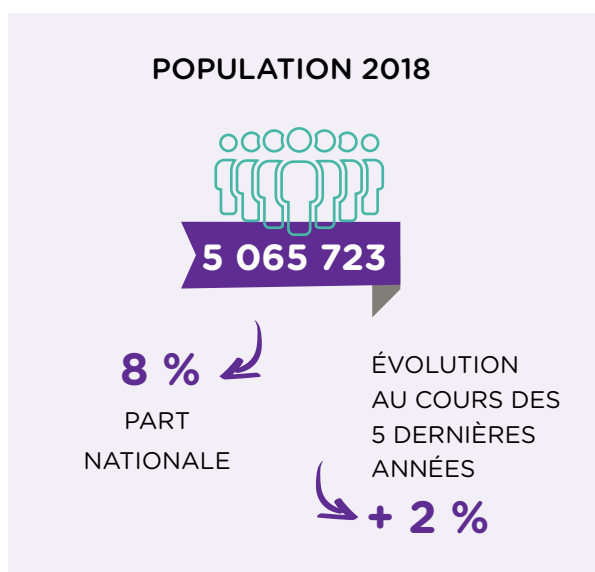
Parmi eux, 11 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 1 900 étudiants.

En termes de mobilité sortante, 1 120 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur

stage ou leur séjour d'études à l'étranger, une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale. Parallèlement, 2 100 étudiants ont bénéficié du programme européen Erasmus + pour partir à l'étranger.

Au cours des quatre dernières années, le nombre d'apprenants de la formation professionnelle Erasmus + a doublé en mobilité sortante et augmenté de 50 % en mobilité entrante.

► Chiffres clés ⁽¹⁾



(1) Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	17 300
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	10,1 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	51,4 %

En 2018-2019, 17 300 étudiants mobiles sont inscrits dans la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce qui représente 10,1 % de sa population estudiantine. La région se classe au 7^{ème} rang des régions d'accueil des étudiants en mobilité internationale. Elle reçoit 51,4 % de femmes parmi ses étudiants mobiles.

Entre 2013 et 2018, les effectifs des étudiants étrangers en mobilité internationale ont augmenté de + 23,8 % dans la région (contre + 18,8 % au plan national). Cette croissance est davantage portée par l'académie de Nice (+ 35,2 %) qui regroupe 45,2 % des étudiants mobiles.

L'académie d'Aix-Marseille réunit 3,3 % des étudiants mobiles en France et celle de Nice 2,8 %.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Aix-Marseille	8 200	58,6	3,5	9 500	54,8	3,3	1 300	15,7
Nice	5 800	41,4	2,5	7 800	45,2	2,8	2 000	35,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13 900	100,0	5,9	17 300	100,0	6,1	3 300	23,8

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

À la rentrée 2018, la répartition des étudiants mobiles par origine suit la tendance nationale. Les étudiants européens sont proportionnellement légèrement plus nombreux à s'inscrire dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en moyenne en France (22,3 % contre 19,6 %) tandis que les étudiants africains sont légèrement moins attirés (49 % contre 52,5 %).

ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR EN 2018-2019

Provence-Alpes-Côtes d'Azur	Amérique	Afrique subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total (1)
Effectifs	1 200	3 500	4 900	3 700	800	3 000	17 200
Pourcentage	7,1	20,3	28,7	21,6	4,7	17,7	100

(1) L'effectif total exclut les nationalités non renseignées (330 étudiants)

Hormis le Vietnam et la Russie qui gagnent respectivement 7 et 9 places par rapport au classement national, les principaux pays d'origine des étudiants mobiles en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont similaires à ceux de l'ensemble du pays.

Le Maroc, premier pays d'origine est suivi par l'Algérie (3^{ème} au niveau national) et par la Chine (2^{ème} à l'échelle de la France). Ils représentent respectivement 13,8 %, 8,9 % et 8,3 % des étudiants en mobilité internationale de la région.

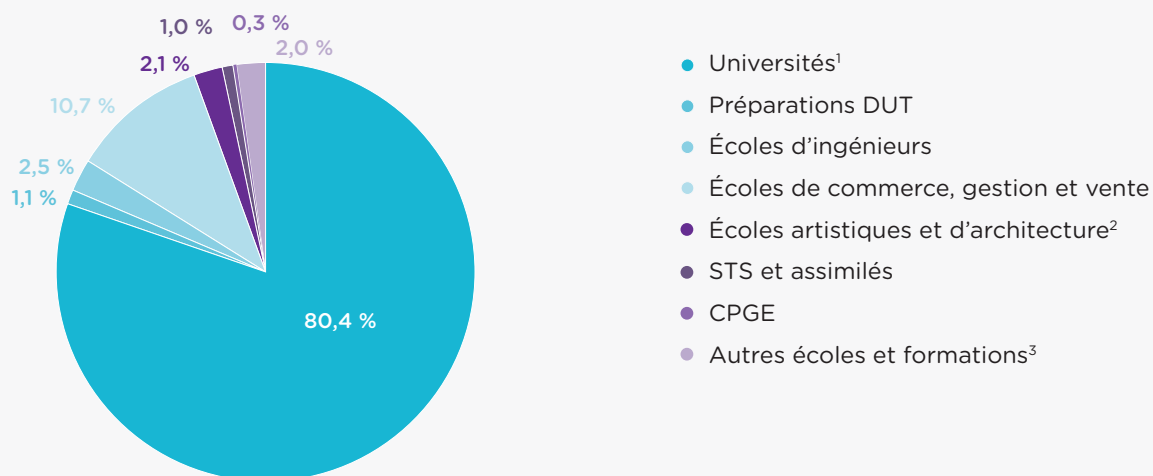
TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR EN 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Maroc	2 400	13,8	1
2	Algérie	1 500	8,9	3
3	Chine	1 400	8,3	2
4	Italie	1 000	6,0	4
5	Tunisie	900	5,4	5
6	Sénégal	800	4,6	6
7	Vietnam	500	3,0	14
8	Allemagne	400	2,4	8
9	Côte d'Ivoire	400	2,2	7
10	Russie	300	1,9	19
	Autre pays	7 500	44	
	Total	17 300	100	

À la rentrée 2018, huit étudiants étrangers en mobilité internationale sur dix s'inscrivent à l'université dans la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 13 900 étudiants. Comme au

plan national, ils sont 10,7 % à s'orienter en Écoles de commerce, gestion et vente. Au contraire, ils fréquentent moins les Écoles d'ingénieurs (2,5 % contre 7,6 % en moyenne en France).

Répartition des étudiants étrangers en Provence-Alpes-Côte d'Azur par type d'établissements en 2018-2019



¹Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

²Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

³Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

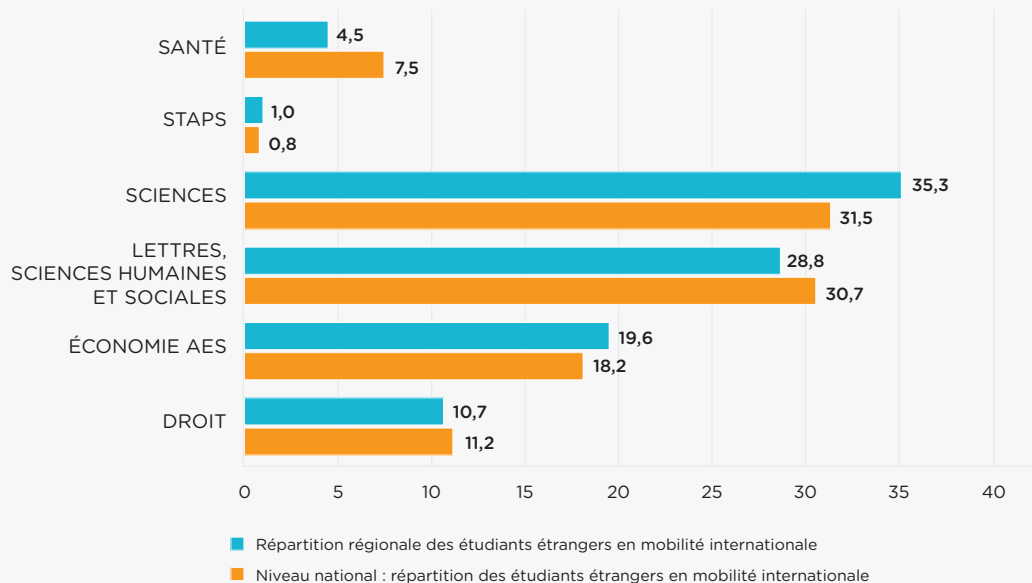
En 2018-2019, les étudiants étrangers en mobilité internationale de la région privilégient les disciplines universitaires scientifiques (35 %) puis les Lettres, Sciences humaines et sociales (29 %). Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ils sont moitié moins à s'orienter vers des filières de

santé qu'en moyenne dans le pays (4 % contre 8 % au niveau national).

Les étudiants originaires de l'UE et d'Amérique sont particulièrement attirés par les filières Lettres, Sciences humaines et sociales (respectivement 48 % et 46 %).



Répartition des étudiants en mobilité internationale en Provence-Alpes-Côte d'Azur par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



Champ : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

En 2018-2019, près de la moitié des étudiants mobiles dans les universités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'inscrivent en master (48,9 %, soit + 3 points de % qu'à l'échelle nationale) et 38,1 % en licence. Ils sont proportionnellement légèrement plus nombreux à s'inscrire en doctorat qu'en moyenne dans le pays (13 % contre 11,3 %). Dans la région, la part des étudiants en mobilité

diplômante parmi les étudiants en mobilité internationale est plus élevée en licence (94,4 %) qu'en master (88,8 %).

La part des étudiants en mobilité diplômante est légèrement plus élevée en Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur que dans l'ensemble de la France (92 % contre 90,1 %).



RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	300	86,9	400	82,9	200	94,6	900	86,7
Afrique subsaharienne	1 200	99,4	1 600	99,1	300	99,0	3 100	99,2
Maghreb	1 600	99,4	2 400	98,3	300	94,3	4 300	98,4
Asie & Océanie	1 000	94,1	1 000	87,7	500	98,8	2 500	92,4
Europe hors UE	300	91,9	300	87,1	100	96,7	600	90,5
Union Européenne (UE)	1 000	84,0	1 200	59,1	400	97,5	2 500	74,7
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	5 300	94,4	6 800	88,8	1 800	97,1	13 900	92,0
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	38,1		48,9		13,0		100,0	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

Champ : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

► Les actions du programme européen Erasmus+

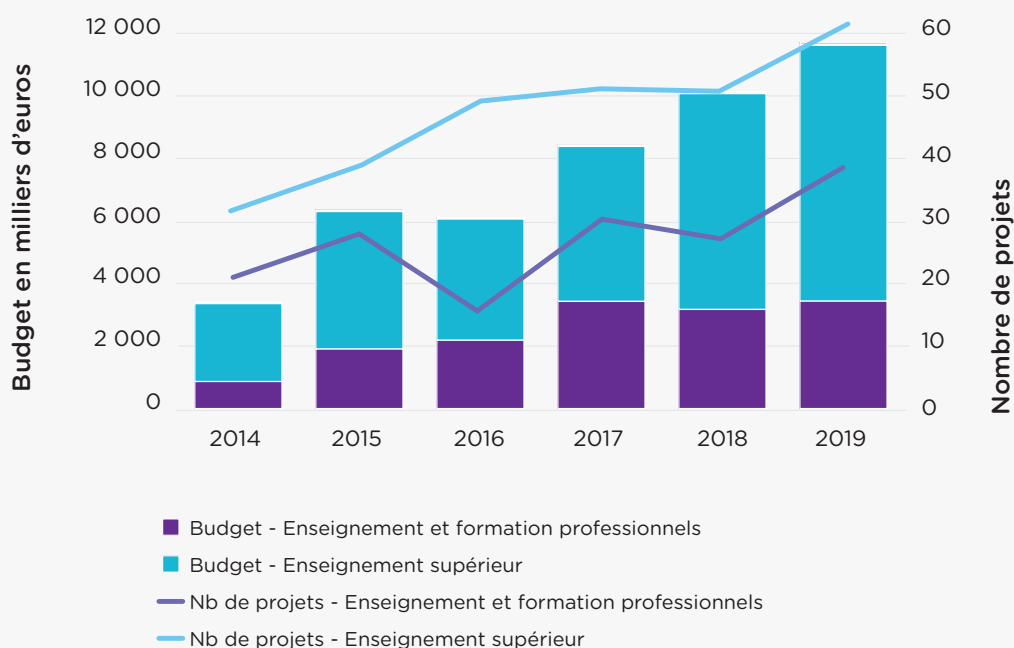
Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 76 projets de mobilité (dont 28 dans le secteur de la formation professionnelle et 48 dans l'enseignement supérieur), et 10 projets de partenariats (5 dans la formation professionnelle et 5 dans l'enseignement supérieur) pour un montant total de 11,3 M€.

Avec 2 100 étudiants en 2018-2019 et 1 200 apprenants de la formation professionnelle, la mobilité sortante en région Sud-PACA suit

une croissance extrêmement dynamique : ils étaient respectivement 1 400 et 600 quatre ans auparavant. En termes de mobilité entrante, un peu plus de 1 900 étudiants et près de 800 apprenants de la formation professionnelle étrangers sont venus étudier ou réaliser un stage dans la région en 2018-2019.

Le premier pays de destination est le Royaume-Uni pour l'enseignement supérieur (2^e au niveau national) et l'Irlande pour la formation professionnelle (2^e au niveau national).

Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Provence-Alpes-Côte d'Azur et budget correspondant (en milliers d'euros)



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES

		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 290	1 440	1 610	1 840	2 100	46 %
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	3 %	3 %	4 %	4 %	4 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Provence-Alpes-Côte d'Azur	80	110	140	160	240	118 %
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	3 %	4 %	4 %	4 %	5 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Provence-Alpes-Côte d'Azur	300	620	850	1 020	1 200	94 %
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	4 %	4 %	5 %	6 %	6 %	

**Effectifs arrondis à la dizaine*

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES

		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 800	1 880	1 870	1 850	1 930	3 %
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
	Part nationale	6 %	6 %	7 %	6 %	6 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Provence-Alpes-Côte d'Azur	190	180	230	270	330	83 %
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
	Part nationale	6 %	6 %	6 %	6 %	6 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Provence-Alpes-Côte d'Azur	570	520	590	640	780	50 %
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	18 %	13 %	13 %	12 %	15 %	

**Effectifs arrondis à la dizaine*

PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ EN 2018-2019

	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Provence-Alpes-Côtes d'Azur	Total France	Provence-Alpes-Côtes d'Azur	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	68 %	66 %	60 %	58 %
Personnels de l'enseignement supérieur	58 %	60 %	53 %	53 %
Apprenantes de la formation professionnelle	62 %	54 %	55 %	50 %
Total	65 %	64 %	58 %	55 %

NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT EN 2018-2019*

	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
Alpes-de-Haute-Provence	10	50	60
Alpes-Maritimes	460	100	560
Bouches-du-Rhône	1 410	620	2 030
Hautes-Alpes	10	60	70
Var	230	110	340
Vaucluse	220	260	480
Total	2 330	1 200	3 530

**Effectifs arrondis à la dizaine*

10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Royaume-Uni	408	1	2	Irlande	289	1	2
Espagne	308	2	1	Malte	217	2	4
Allemagne	215	3	3	Royaume-Uni	172	3	3
Italie	214	4	4	Espagne	163	4	1
Irlande	158	5	6	Italie	118	5	5
Belgique	152	6	5	Islande	28	6	26
Pays-Bas	86	7	7	Pays-Bas	27	7	14
Suède	84	8	8	Belgique	27	8	6
Norvège	82	9	13	Portugal	22	9	8
Portugal	62	10	12	Finlande	20	10	13

10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES EN 2018-2019

Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Allemagne	405	1	1	Belgique	204	1	2
Italie	336	2	2	Autriche	197	2	6
Royaume-Uni	268	3	4	Allemagne	84	3	1
Espagne	194	4	3	Pays-Bas	68	4	7
Belgique	149	5	5	Pologne	68	5	8
Roumanie	121	6	7	Royaume-Uni	45	6	5
Pologne	68	7	6	Italie	42	7	3
Irlande	67	8	9	Grèce	16	8	16
Pays-Bas	52	9	8	Danemark	15	9	17
République tchèque	45	10	12	Turquie	11	10	14

► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

Le Schéma régional de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) affiche un objectif concret : doubler la mobilité sortante, avec un effort particulier envers les étudiants disposant de ressources modestes, d'ici 2025.

La mobilité internationale des étudiants constitue un vecteur au service de l'internationalisation des activités des établissements. Elle permet de consolider des liens avec des partenaires étrangers sur le plan de la formation et de la recherche. Première étape vers le développement de coopérations plus abouties, telles que l'élaboration de chaires communes ou de cursus et diplômes communs, cette mobilité constitue une des composantes importantes des stratégies internationales des établissements d'enseignement supérieur.

Pour les étudiants, suivre une partie de leurs études à l'étranger représente un choix lourd en termes d'investissement personnel : apprentissage de la langue, adaptation à un système d'enseignement

différent, capacité à nouer des relations avec des personnes issues d'une culture différente. Un séjour d'études ou de stage à l'étranger représente également un engagement financier conséquent qui nécessite parfois de recourir à des aides publiques.

De nombreux atouts

La mobilité internationale constitue, néanmoins, un véritable atout dans un parcours d'enseignement supérieur. Elle concourt à accélérer l'apprentissage de l'autonomie, elle constitue une expérience culturelle exceptionnelle, elle participe à forger une ouverture et une curiosité intellectuelle certaine, elle valorise indéniablement un cursus... Réaliser une mobilité internationale contribue également à développer des compétences (notamment linguistiques) et des savoir-être, représentant des atouts majeurs pour une insertion professionnelle réussie.

La Région Sud souhaite soutenir la mobilité internationale, notamment par le financement de

bourses de mobilité étudiante sortante. Les aides mises en place auront pour vocation de s'articuler avec les différents outils de financement à disposition des étudiants (dont Erasmus +). Ce dispositif contribuera au rayonnement de Provence-Alpes-Côte d'Azur, au travers de l'échange de compétences, de savoirs et de cultures.

Mobilité et attractivité

La capacité du territoire à valoriser ses étudiants à l'étranger concourt au rayonnement culturel et technologique régional, notamment en ce qui concerne l'adoption des normes internationales ou encore l'exportation de modèles d'organisation...

Le Schéma prévoit plusieurs actions visant à attirer des talents et à articuler les stratégies

des établissements d'enseignement supérieur et de recherche avec la stratégie de marketing territorial et d'attractivité de la Région.

La Région s'engage notamment à soutenir les candidatures régionales au dispositif COFUND, programme H2020. La candidature « DOC2AMU » de l'Université Aix-Marseille a permis à 30 doctorants étrangers d'irriguer les laboratoires régionaux. L'Université de Nice a également reçu le soutien régional pour son projet « BoostUrCAreer » validé par la Commission européenne et permettant d'accueillir 15 doctorants.

La Région compte développer l'attractivité de ses campus en leur offrant des espaces de vie et de travail adaptés à leurs besoins et répondant aux standards internationaux.

► Mode de gestion et moyens alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale sortante (étudiants et chercheurs de la région)	Direction de l'attractivité, de la recherche, du rayonnement international et de l'innovation	Service Rayonnement international	Gestion internalisée
La mobilité internationale entrante (étudiants et chercheurs étrangers)	Direction de l'attractivité, de la recherche, du rayonnement international et de l'innovation	Service Recherche, Enseignement supérieur, Santé et Innovation	Gestion internalisée
Soutien à des projets de coopération euro-méditerranéenne en lien avec les territoires de coopération des rives sud et est de la Méditerranée.	Direction de la coopération euro-méditerranéenne	Service Coopération décentralisée	Gestion internalisée
Comité régional de la mobilité internationale des jeunes	Direction de la coopération euro-méditerranéenne	Service Coopération européenne	Gestion internalisée
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		3	
À la mobilité entrante		0,35	
Représentation à Bruxelles		6	

LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)	
En euros	838 000
Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)	
En euros	0
Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)	
En euros	0
Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)	
En euros	732 667

En 2018, 838 000 € ont été affectés à la mobilité sortante des étudiants de la région, sous forme de bourses réparties à 9 % pour les mobilités d'études et à 91 % pour les mobilités de stage, permettant ainsi à plus de 1 100 étudiants de profiter d'une mobilité.

En termes de mobilité entrante, 733 000 € ont été affectés à la mobilité entrante, permettant à 30 chercheurs étrangers de bénéficier de bourses régionales.

► Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de mobilité internationale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers
Enveloppe affectée (en milliers d'euros)	71 600	766 405	0	0	732 667
Effectifs bénéficiaires	350	770	0	0	30
Montant moyen par bénéficiaire (en €/semaine)	Forfait de 1 000 €/ semestre ou 1 500 €/an	87	0	0	522
Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)		100	0	0	522
Dont pourcentage de femmes	64 %	68 %	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>

Les bourses sont affectées sur critères sociaux pour les étudiants mais pas pour les doctorants.

Concernant le nombre de chercheurs en mobilité entrante, il faut noter que les doctorants bénéficient de financements répartis sur trois années universitaires. Les versements des

bourses se font chaque année universitaire. Sont donc ici comptabilisés, par exemple, en 2017, les chercheurs percevant au titre de l'année universitaire 2017-2018 le premier versement de leur bourse (cohorte 2017) et ceux percevant leur deuxième versement (cohorte 2016).

► Destination des étudiants

PAYS DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019						
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Afrique subsaharienne	1	0 %	62	8 %	63	6 %
Amérique	211	61 %	236	31 %	447	40 %
Asie & Océanie	121	35 %	217	28 %	338	30 %
Europe hors UE	13	4 %	20	3 %	33	3 %
Maghreb	0	0 %	39	5 %	39	3 %
Union Européenne (UE)	1	0 %	198	26 %	199	18 %
indéterminé	0	0 %	1	0 %	1	0 %
Total général	347	100 %	773	100 %	1 120	100 %

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDES
1	Canada	356
2	Chine	327
3	États-Unis	244
4	République de Corée	232
5	Russie	191
6	Thaïlande	188
7	Japon	147
8	Colombie	131
9	Argentine	130
10	Chili	79

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE STAGE
1	Canada	665
2	États-Unis	345
3	Espagne	192
4	Royaume-Uni	190
5	Vietnam	176
6	Thaïlande	156
7	Mexique	120
8	Maroc	101
9	Australie	94
10	Cambodge	71

► Communication et actions de promotion

Dans le cadre de sa stratégie de marketing territorial, de promotion et d'attractivité, adoptée en mars 2017, la Région Sud a mis en place une gouvernance associant l'ensemble des partenaires régionaux concernés par la promotion et l'attractivité du territoire au niveau national et international, parmi lesquels les acteurs de l'enseignement supérieur

et de la recherche. Cette gouvernance permet d'accompagner les acteurs dans leur développement à l'international. Elle pilote notamment des groupes de travail thématiques ainsi qu'un réseau régional d'ambassadeurs, composé d'acteurs majeurs du territoire et de membres éminents de l'enseignement supérieur et de la recherche.



La citation du Président de la Région :

« La jeunesse est notre avenir. Elle est au cœur du projet de notre territoire : faire de la région Sud une terre d'excellence, du savoir, de l'audace et de l'innovation au service de la croissance économique et de l'emploi ».

Renaud MUSELIER, Président de la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur

► Exemple de dispositifs régionaux

Fort et large partenariat pour la mobilité des jeunes

Les actions régionales en faveur de la mobilité européenne et internationale des jeunes s'inscrivent dans le Schéma régional de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation mais également dans la « Feuille de route Europe » et dans la « Stratégie Méditerranée », approuvées le 16 mars 2018.

Cet engagement de la Région Sud en faveur de la mobilité internationale des jeunes s'appuie également sur les orientations définies par le Comité régional de la mobilité internationale des jeunes. Copilotée par l'Etat et la Région, cette instance a pour objectif d'augmenter la mobilité des jeunes à travers une meilleure coordination des acteurs régionaux.

La stratégie régionale promouvant la mobilité de tous les jeunes est soutenue par la Région Sud à hauteur de 30 000 € pour deux ans. Elle vise à améliorer l'information et la communication sur les dispositifs de mobilité, à accompagner les acteurs dans le montage et la gestion des projets et à faire émerger des projets innovants sur le territoire.

Aides aux études

La Région Sud met en œuvre, depuis de nombreuses années, un dispositif d'aides individuelles aux étudiants. Les étudiants de l'enseignement supérieur effectuant un séjour

d'études hors de l'Union européenne peuvent recevoir une aide régionale à la mobilité internationale d'études. La bourse forfaitaire est de 1 000 € pour un semestre et de 1 500 € pour deux semestres. Cette bourse n'est pas cumulable avec d'autres aides.

Les étudiants sont aussi soutenus pour réaliser un stage à l'étranger de 8 semaines minimum, dans le cadre du Programme régional d'aide à la mobilité étudiante (PRAME), volet enseignement supérieur. Le montant de la bourse hebdomadaire dépend de la résidence fiscale des étudiants : ceux domiciliés en Provence-Alpes-Côte d'Azur touchent 100 € par semaine, ceux qui sont domiciliés hors de la région, 75 €. Une bonification de 400 € peut être attribuée aux étudiants en situation de handicap. La durée de la prise en charge est de 20 semaines maximum. Ce dispositif est non cumulable avec d'autres.

Ce même programme comporte un volet pour les étudiants de certaines filières de BTS effectuant un stage à l'étranger de 4 semaines minimum, ainsi qu'un volet pour les étudiants inscrits en formation du secteur sanitaire et social, partant en stage à l'étranger pendant 3 semaines minimum. Le montant maximum pouvant être versé dans le cadre du PRAME est de 2 000 € pour une année universitaire. Ces 4 dispositifs sont réservés aux étudiants dont le quotient familial est inférieur à 24 000 €.

Université européenne

La Région s'est également engagée aux côtés d'Aix-Marseille Université, lauréate du projet pilote Erasmus + d'alliance européenne. Doté de 5 M€ de crédits européens, le projet CIVIS constitue une alliance de 8 universités, implantées dans 8 pays et régions à travers l'Europe, comptant près de 400 000 étudiants et 55 000 personnels. L'université civique européenne est envisagée comme un espace d'enseignement, de recherche, d'échanges culturels et d'action citoyenne, innovant et responsable au sein de l'Europe. Attaché à représenter les habitants et les institutions européennes, cet espace est aussi susceptible de développer des partenariats en Méditerranée et en Afrique.

Insertion professionnelle des jeunes diplômés par une expérience à l'étranger

Un autre programme, dénommé FAJE, permet de valoriser la formation initiale des jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi par une expérience professionnelle au sein d'une entreprise ou d'une association à l'étranger. Le programme FAJE est cofinancé par le Fonds social européen (FSE) et s'adresse aux titulaires d'un bac+3 minimum, âgés de moins de 30 ans, en recherche d'un premier emploi en adéquation avec leur niveau de formation depuis plus de 6 mois. Une rémunération est attribuée aux jeunes qui ne perçoivent pas d'allocations de la part de Pôle Emploi (lors de la phase de formation). Les jeunes diplômés reçoivent une bourse mensuelle de 700 € durant la mission à l'étranger, ainsi qu'une aide au voyage (remboursement au tarif le plus économique des billets de transport aller/retour sur justificatifs, plafonné à 500 €) et une aide aux frais de visa pour un montant maximum de 300 €.

Les 2 phases du programme FAJE :

- formation et accompagnement (8 semaines) : réalisation d'un bilan personnel et professionnel, acquisition des outils et des moyens pour réaliser le projet professionnel, recherche d'une mission professionnelle ;

- mission professionnelle : 6 mois dans une entreprise ou une association supprimer virgule, située à l'étranger.

La Région a par ailleurs signé une convention avec Business France et l'IMED pour promouvoir les Volontariats Internationaux en Entreprises (VIE) à temps et coût partagés. Les jeunes concernés ont entre 18 et 28 ans. En 2018, 250 volontaires de la région Sud ont effectué une mission pour 89 entreprises dans le monde entier.

RAMSES est ambitieux

La Région Sud soutient la mobilité des lycéens inscrits dans les établissements d'enseignement professionnel. Cette mobilité s'avère un véritable levier pour leur insertion professionnelle. Coordiné par le rectorat de l'académie d'Aix-Marseille, le projet RAMSES (Région et Académie Mobilisées pour des Stages Européens Stratégiques) 2019-2020 a été financé par la Région à hauteur de 178 500 €. Ce projet, considéré comme l'un des projets les plus ambitieux du territoire national par l'Agence Erasmus+, propose, pour plus de 800 élèves de bac professionnel, un parcours de mobilité comportant des périodes de formation en milieu professionnel dans un autre pays européen.

Ouverture méditerranéenne

La Région Sud, naturellement tournée vers la Méditerranée, soutient les projets de coopération et de mobilité entrante et sortante vers nos territoires de coopération des rives sud et est de la Méditerranée. La Région y a ainsi consacré plus de 200 000 € en 2019, et certains projets ont également été cofinancés via Erasmus +.

La Région place la jeunesse au cœur des échanges ; c'est le cas, par exemple, dans le cadre de la manifestation annuelle « Méditerranée du futur », avec la constitution du parlement euro-méditerranéen de la jeunesse, instance de dialogue et d'échanges de jeunes méditerranéens de tous les pays avec lesquels la Région a des accords de coopération.

► Exemple de projet de mobilité Erasmus + en Provence-Alpes-Côte d'Azur



FICHE IDENTITÉ DU PROJET

Titre du projet : Flood Risks Management and Resilience in Europe (HydroEurope)

Thématique : gestion de l'eau

Secteur : enseignement supérieur

Nature du projet : projet de partenariat

Nom du porteur de projet : Université Nice Sophia Antipolis (aujourd'hui intégrée à l'Université Côte d'Azur)

Durée du projet : 36 mois (du 01/09/2015 au 31/08/2018)

Subventions Erasmus + : 296 652 €

PAYS PARTENAIRES : Allemagne / Belgique / Espagne / Pologne
Royaume-Uni

TITRE : Former la jeune génération à la gestion des crues

Grâce aux technologies, il est possible d'anticiper les crues et d'en réduire les impacts. Prolongement d'une initiative lancée en 2002, le programme intensif « HydroEurope » (2015-2018) a réuni six universités européennes. Il a permis de produire des ressources pédagogiques et une méthode d'apprentissage collaborative qui ont été intégrées à un module de formation auquel 300 étudiants de niveau master issus du monde entier ont participé. Ces jeunes se sont notamment retrouvés en France pour travailler par équipe sur un cas concret : la crue du Var de 1994. Décliné sur d'autres continents à travers les projets HydroAsia et HydroLatinAmerica, et prolongé par le projet

de partenariat Erasmus + « WaterEurope » (2018-2021), « HydroEurope » intègre une stratégie globale de l'université. Depuis vingt ans, celle-ci multiplie les partenariats européens et internationaux autour de la thématique de la gestion de l'eau : projets de recherche européens, master Erasmus Mundus « EuroAqua + », master conjoint « EK-Hydro » associant une université de la Corée du Sud... « *Les projets s'alimentent les uns les autres* », explique Philippe Gourbesville, professeur à Polytech Nice-Sophia. « *Cela nous permet de nous enrichir de la vision de nos partenaires, car la problématique de la gestion de l'eau a une forte dimension géographique. C'est très positif !* »

+ POUR ALLER PLUS LOIN : <http://a.aqcl.d.eu/archives/2017/www.hydroeurope.org/index-2.html>



